



Gros problèmes sur une maison que je loue

Par **Moumouneenamarre**, le **24/07/2019** à **23:48**

Bonjour,

Nous rencontrons depuis deux ans des problèmes avec notre logement que nous louons:

x toiture en tôle fibro amiante et qui s'effrite

x compteur qui fait de drôle de bruit très effrayant par moment dans la journée + lumière vacillante

x façade qui s'effrite dangereusement

x et pour finir après un appel passer à la mairie pour savoir comment cela ce fait que la maison n'apparaît pas sur le cadastre on me dit que celle-ci est déclaré local non habitable! Après plusieurs demande rien n'ai fait de la part du propriétaire il n'a que des accords verbales je ne cest plus quoi faire même adil ne sait pas vraiment m'orienter.

Merci

Par **Visiteur**, le **25/07/2019** à **07:39**

Bonjour

Ne restez pas dans une maison insalubre...ou obligez le propriétaire à entreprendre des travaux.

Recontactez l'Adil, ils doivent pouvoir vous indiquer la marche à suivre.

Adressez un courrier de mise en demeure, recommandé avec avis de réception. Si vous n'obtenez pas satisfaction, vous pouvez alors adresser à votre propriétaire une mise en demeure dans laquelle vous lui faites part de votre intention d'entamer une procédure judiciaire si vous n'obtenez pas gain de cause. Cela pourra peut-être le persuader de répondre favorablement à votre demande.

Vous pouvez aussi recourir gratuitement à un conciliateur de justice en s'adressant à la mairie. Au delà, entamer une procédure judiciaire, car une décision de justice pourrait vous permettre bloquer vos loyers en les consignnant sur un compte à la Caisse des Dépôts et Consignations.